

Énergie renouvelable

La Société et ses administrateurs auraient pour objectif de trouver des sources de financement en dehors de l'administration publique. De plus, les administrateurs ne toucheraient aucune rémunération. Je pense qu'on pourrait trouver au Canada de nombreuses personnes qui seraient disposées à faire partie de la Société à cause de l'intérêt que suscite la question de l'énergie renouvelable. Comme chacun le sait, le pays a grand besoin de ce bill. Cela a d'ailleurs été mentionné lors du débat qui s'est engagé la semaine dernière au sujet de la motion de l'opposition relative à l'énergie.

Pendant que les gouvernements discutent pour savoir quelle sera la part de chacun dans les recettes provenant de nos ressources énergétiques, les Canadiens sont confrontés au fait qu'ils dépendent et dépendront encore plus du pétrole étranger et d'autres formes d'énergie importées. Je crois très fermement qu'en tant que Canadiens, nous devons nous fixer comme objectif national l'indépendance énergétique. Dans le cadre de cet objectif, nous devons nous intéresser à l'énergie renouvelable car nous disposons des compétences et des techniques voulues pour progresser bien plus rapidement que nous ne le faisons actuellement vers l'exploitation de sources d'énergie renouvelable qui peuvent contribuer à chauffer nos maisons et à alimenter nos véhicules, nos moyens de transport, etc. Nous ne progressons pas assez vite dans ce domaine.

Les encouragements du gouvernement se sont presque limités à la recherche, sans qu'assez de fonds aillent à l'application pratique des résultats de cette recherche. Je n'ai nul besoin de m'étendre sur la nécessité de développer rapidement nos sources d'énergie renouvelable, je crois que nous en avons assez débattu à la Chambre. L'Alberta, province où se trouve la plus grande partie de nos réserves de pétrole conventionnel, n'en a plus que cinq milliards de barils que nous pompons au rythme d'environ 450 millions de barils par an. Bien que nous ayons dans notre province le deuxième plus grand champ d'hydrocarbures au monde, il nous faut de nouvelles techniques et des perfectionnements rapides de la technologie actuelle pour répondre à nos besoins des dix prochaines années.

Même si les sables bitumineux sont exploités, si l'usine de Cold Lake devient réalité—et je l'espère sincèrement—nous aurons quand même besoin de cinq autres usines de la même taille d'ici 1985 simplement pour répondre à la demande d'énergie. Et je ne tiens pas compte dans ces prévisions de l'accroissement de la demande qui pourrait se produire au Canada. Certains députés se diront que nous avons le gaz naturel et le pétrole du Nord, de l'Hibernia, le gaz de l'île de Sable et les immenses réserves de gaz naturel de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et que si toutes ces ressources sont mises à la disposition des consommateurs, nous pourrions facilement atteindre l'objectif de l'indépendance énergétique. C'est peut-être vrai, mais au rythme où nous allons, il se passera probablement bien des années avant que ces ressources soient exploitables. Cela étant, je crois que le gouvernement national se doit d'encourager les Canadiens à accepter l'énergie renouvelable chaque fois que c'est possible parce que cette énergie est durable, que cette perspective soulève l'enthousiasme et que c'est quelque chose qui «prendra» très facilement au Canada. J'estime que l'adoption du bill C-210 constituerait un premier pas dans cette voie.

Bien sûr, je répugne à l'idée de proposer la création d'une autre société de la Couronne, mais nous avons besoin d'un

moyen de recueillir des renseignements pour les mettre immédiatement à la disposition de tous. Il nous faut également assurer la protection des consommateurs car la plus grande partie du matériel qu'on peut se procurer aujourd'hui est importée.

On pourrait se demander pourquoi cette hâte au sujet de l'énergie renouvelable. L'un des avantages particuliers de cette forme d'énergie, c'est qu'elle ne connaît pas de frontières. Nous pouvons nous servir des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, des peupliers du Québec et du Nord de l'Ontario pour produire de l'alcool à mettre dans le réservoir de nos véhicules. L'énergie solaire est à la portée de toutes les provinces. Le vent souffle sur la plupart de nos régions et nous, du Sud des Prairies, savons combien d'énergie il est possible d'en tirer. Cela vaut également pour les îles qui se trouvent au large du Québec. Les pompes thermiques sont un autre domaine de la technologie où nous en sommes encore à nos premiers pas. Il y a en outre l'énergie géothermique à exploiter dans les contreforts des Rocheuses en Alberta et dans certaines parties de la Colombie-Britannique pour produire de l'électricité à bien meilleur compte que par l'aménagement de nos cours d'eau.

Tout cela revient à dire que l'énergie renouvelable naturelle abonde partout au Canada et peut être exploitée par tous les Canadiens s'ils pouvaient recevoir les encouragements et les renseignements nécessaires.

Quelles sont les mesures à prendre? A l'heure actuelle, il n'y a pratiquement aucune coordination entre les scientifiques, les gouvernements et les autres intéressés qui cherchent à se renseigner. Nous n'avons aucune source centrale d'information à part le ministère qui vient tout juste de commencer à jouer son rôle dans la diffusion des renseignements. Nous n'avons aucun organisme chargé de mettre à l'épreuve les nouvelles inventions et les nouveaux dispositifs. Nous n'avons aucune norme à l'heure actuelle. Comment, dans ces conditions, les consommateurs peuvent-ils acheter le produit d'une certaine technologie sans savoir s'ils obtiendront le résultat escompté pendant nos rigoureux hivers? Par conséquent, on ne peut actuellement avoir directement accès aux technologies de conception, de production ou de construction.

Comme je l'ai dit, il n'y a pas d'organisme central chargé de coordonner la recherche et le développement nécessaires pour garantir aux consommateurs que ce qu'ils achètent va fonctionner. En présentant le bill C-210, je veux amener le Parlement à s'engager à recueillir ces renseignements et à établir ces normes dont nous avons tant besoin.

● (1710)

Ce que j'aimerais voir aussi dans le bill ce sont des encouragements, surtout fiscaux, pour inciter les Canadiens à recourir à cette technologie. Quand on compare le coût de l'énergie renouvelable à celui du gaz naturel et du pétrole actuellement, bien sûr ce dernier l'emporte. Mais bientôt ce ne sera plus le cas, et en offrant des encouragements fiscaux même modestes aux Canadiens nous parviendrions vite à en convaincre un certain nombre de s'intéresser aux sources d'énergie renouvelable et de s'en servir pour chauffer une plus grande proportion de leurs maisons et immeubles.

Un autre aspect clé du bill C-210 est exposé à l'article 4a). On précise que la société a pour objet de proposer des normes de conception, de production et de construction applicables